#### 6655/21 LIMITE

#### ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SESSION ORDINAIRE DE 2020/2021** 

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 04 mars 2021 Enregistré à la Présidence du Sénat le 04 mars 2021

### TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

# PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Règlement d'exécution du Conseil mettant en oeuvre le règlement (UE) n° 1352/2014 du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard à la situation au Yémen

E 15555

## Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des Affaires européennes.